

# Le violeur des quartiers chics dépouillait aussi ses victimes

**D**ANS LE BOX des accusés, Rachid Bouchta se met à pleurer quand le président Joseph Ancel évoque ce pan de son enfance : des attouchements perpétrés dans le cercle familial. Puis il bafouille : « Ce que j'ai subi, ça n'excuse rien... » Treize viols, seize vols avec arme commis dans les beaux quartiers et les communes aisées de l'Ouest parisien entre avril 1999 et juillet 2004. La liste des crimes dont cet ancien pizzaiolo est soupçonné est longue.

Pour autant, Rachid Bouchta, 34 ans, dont la cour d'assises de Paris entamait hier, à huis clos, le premier de neuf jours de procès, ne concède rien. Trapu, le cheveu court et noir, l'homme dont la cour examinait hier la personnalité, reconnaît à demi-mot deux vols ou parle de « provocation » pour un viol. « Il est tout de sang-froid », rapporte l'avocat de l'une des victimes.

Sortie dans la salle des pas perdus, celle-ci s'emporte, excédée par le début d'audience. Femmes, riches, âgées de 20 à 50 ans, nombre des agressées souffrent depuis les faits de phobies et de troubles divers. La plupart n'ont pas souhaité assister au procès. Beaucoup ont longtemps

tu le viol dont elles avaient été victimes. Leurs descriptions, durant l'instruction, ont dressé le portrait d'un homme méthodique et calculateur. Rachid Bouchta repérait ses proies à l'avance, dans des salons de thé chics ou aux abords de leur domicile. Encagoulé d'un bas, d'un turban ou d'un casque, ganté, usant d'un couteau ou d'un revolver, il pénétrait chez elles lorsqu'elles étaient seules, se faisait ouvrir les coffres et remettre argent et bijoux tout en livrant moult détails sur leur vie privée. Le prénom des enfants, le dernier voyage du couple, la marque de leur voiture... Elle-même cambriolée en 2003, l'actrice Jeanne Moreau le dépeint discutant et la questionnant sur son métier.

### Une preuve ADN incontestable

Longtemps, il y a eu plusieurs enquêtes. Puis à l'automne 2004, alors que Rachid Bouchta est incarcéré pour un vol depuis août, les policiers des différents services établissent des liens. Entre les vols d'abord, entre ces derniers et les viols ensuite. Outre les révélations des victimes, les similitudes de comportement et de mode opératoire sont confondantes.

L'agresseur sexuel cherche ainsi à compenser la violence de ses actes par un discours en apparence conciliant. Il assure sortir de prison et être père de deux ou trois enfants. Il demande à ses victimes de rester dans la salle de bains et les fait compter jusqu'à cent avant de disparaître. Il leur rend l'objet dérobé auquel elles tiennent. Il s'attache surtout à ne laisser aucune trace d'empreinte génétique, emportant jusqu'au linge souillé dans lequel il essuie son sperme.

Interrogé, Rachid Bouchta nie ou cherche à brouiller les cartes. Il justifie ses revenus par le jeu et ses déplacements par les contraintes de ses emplois successifs, comme livreur de sang dans les hôpitaux des Hauts-de-Seine puis patron de pizzeria. Il oppose un temps le vol de son portable, localisé près des agressions, à l'examen minutieux dressé par les enquêteurs. Il ne peut, cependant, rien contre la biologie : une fois, une seule, cet homme si méticuleux a laissé une « tache » sur le sol. Une preuve ADN qui a confirmé, deux ans après son relevé, qu'il s'agissait bien de lui.